

Sommaire de la Modification Simplifiée n°1 du PLU de Grasse

Administratif :

- Arrêté municipal de prescription de la procédure
- Délibération de définition des modalités de mise à disposition du public

Pièces Principales :

- 1C2 règlement d'urbanisme
- 1E liste des emplacements réservés et servitudes de localisation

Plans de zonage :

- 2A Centre-ville
- 2B le Plan de Grasse
- 2C Saint Antoine
- 2D les zooms sur les hameaux et les quartiers
- 2E plan d'ensemble de Grasse – partie Nord
- 2F plan d'ensemble de Grasse – partie Sud
- 2G ensemble de la Commune

Servitudes d'Utilité Publique :

- 3A Plan des Servitudes d'Utilité Publique